



Complément d'information sur l'autorisation de dépenses

Date de la séance du CE : 26 avril 2023
Direction : Direction des travaux publics et des transports
N° d'affaire : 2023.BVD.427
Classification : Non classifié

Syndicat de communes pour la station d'épuration des eaux Ins-Müntschemier ; subventions cantonales prélevées sur le Fonds pour l'assainissement, crédit d'engagement et promesse de subvention

1. Objet

Le crédit demandé d'un montant de 4 709 326 francs permettra de financer la subvention cantonale prélevée sur le Fonds pour l'assainissement destinée au raccordement de la station d'épuration d'Ins à la station d'épuration de Marin.

Le syndicat de communes STEP Ins-Müntschemier sera le bénéficiaire de la subvention. Il procèdera à la répartition de la subvention cantonale entre les autres bénéficiaires (communes bernoises de la Châtellenie de Thielle et association d'assainissement Witzwilmoos).

L'Office des eaux et des déchets de la Direction des travaux publics et des transports est habilité par le Grand Conseil à notifier la promesse de subvention.

2. Classe(s) d'immobilisations et durée d'utilisation standard (durée d'amortissement)

Classe d'immobilisations	Montant en CHF	Durée d'utilisation
Financements spéciaux : subventions d'investissement	4 709 326	

3. Répartition entre les investissements générant une plus-value et ceux préservant la valeur

Dépenses d'investissement totales	Dont inv. générant une plus-value	Dont inv. préservant la valeur	Réserve en %
4 709 326	4 709 326		

4. Lien avec le plan d'investissement

Dépenses d'investissement par année

(Tranches annuelles sans les réserves, déduction faite des éventuelles contributions de tiers)

En mio. CHF	Total	Années précédentes	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Années suivantes
Investissements nets actuels	4,71		2,2	2,0	0,51				
Montant alloué dans le plan d'investissement intégré 2022									

L'affaire est inscrite dans le poste collectif « Subventions d'investissement prélevées sur le Fonds pour l'alimentation en eau et le Fonds pour l'assainissement ».

5. Explication des répercussions sur le compte de résultat

Charges d'amortissement annuelles (sur toute la durée d'utilisation)

Classe d'immobilisations	Montant
Financements spéciaux : subventions d'investissement	0

La subvention sera immédiatement amortie dans sa totalité.

Coûts induits à la charge du compte de résultat faisant suite à la dépense d'investissement

Description	Année	Montant
Aucun		0
Total en CHF		0